



Santé: personnes venues d'Ukraine en quête de protection

Questions importantes (28 mars 2022)

Ai-je droit aux soins médicaux en Suisse?

En Suisse, chaque personne a droit à une assistance médicale.

Personnes en quête de protection: comment obtenir une assurance-maladie en Suisse?

Les personnes avec statut de protection S

- Les personnes avec statut de protection S sont assurées contre les accidents et la maladie par les autorités de leur canton d'attribution.
- Pour obtenir le statut de protection S et l'assurance correspondante, vous devez vous adresser directement à un centre fédéral pour requérants d'asile (CFA).
- Dès réception d'une demande de statut de protection S, les autorités souscrivent une assurance-maladie pour vous. Vous êtes donc assuré-e dès le dépôt de la demande.

Les personnes sans statut de protection S

- Pour les personnes qui sont accueillies directement par des membres de la famille ou des particuliers et qui n'ont pas le statut de protection S, l'assurance-maladie n'est pas obligatoire pendant les trois premiers mois.
- Dans ce cas, les soins de santé peuvent être remboursés par l'assurance de voyage ou l'assurance de l'hôte.
- Si une personne vulnérable a besoin d'une assistance médicale immédiate avant même de demander le statut de protection S et qu'elle ne dispose pas d'une assurance maladie, les pouvoirs publics prennent en charge les frais.
- Le statut de protection S vous donne droit à une assurance-maladie. L'assurance-maladie ukrainienne ne suffit pas pour un traitement médical en Suisse.



Personnes en quête de protection: que couvre l'assurance maladie?

- Avec l'assurance-maladie, les réfugiés ont droit à des soins médicaux de base.
- Le choix du médecin est toutefois limité.
- Suivez les instructions des autorités de votre canton d'attribution. Elles vous expliqueront à qui vous pouvez vous adresser en cas de maladie, d'accident, de problèmes psychiques ou de grossesse.

Assurance-accidents:

- Tant que vous n'exercez pas d'activité lucrative en Suisse, vous êtes également assuré-e contre les accidents via l'assurance-maladie.
- Si vous travaillez, votre employeur doit vous assurer contre les accidents.

Où est-ce que je peux trouver des informations sur la santé en ukrainien?

- Vous trouverez de nombreuses informations sur la santé sur la plateforme migesplus.ch.
- Ces informations sont traduites dans les langues parlées par les migrant-e-s. La page www.migesplus.ch/ukraine a été spécialement créée pour les réfugiés d'Ukraine.

